



Réseau Habitat Jeunes Bretagne

**La situation des jeunes,
les pratiques et enjeux
du réseau Habitat Jeunes
en 2024**

Table des matières

Introduction	3
Les situations que vivent les jeunes, au regard de ce qu'en disent les professionnels	6
Les situations que vivent les professionnels socio-éducatifs	8
Les préoccupations des directions	13
Les perspectives 2025 pour le réseau et l'URHAJ	16
Annexes	18

Introduction

Le réseau Habitat Jeunes Bretagne se sont 19 adhérents, 104 implantations dans 44 communes, 3673 logements et près de 7098 jeunes accueillis dans l'année. C'est aussi 1513 jeunes accompagnés (Observatoire des publics accueillis 2024) dans leur recherche de logement via les SHAJ (Service Habitat Jeunes) et CLLAJ (Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes).

L'URHAJ a été présente tout au long de l'année 2024 notamment auprès des équipes socio-éducatives, des directions et des administrateurs pour partager les expériences, actualités, difficultés et besoins, ainsi qu'accompagner au mieux les dynamiques de changement via des formations, de l'analyse de pratiques et des groupes de travail.

Ces différents temps et espaces nous permettent d'ajuster nos connaissances de ce que vivent les jeunes dans notre réseau et des évolutions des pratiques des professionnelles :

- Plus de 250 participations en 2024
- 15 intervenants extérieurs à l'URHAJ
- L'ensemble des adhérents a participé au moins à 1 temps organisé par l'URHAJ

Des temps pour les équipes socio-éducatives :

Les formations sont l'occasion de monter en compétences sur une thématique spécifique et sont animées par des intervenants extérieurs.

Les journées thématiques sont des espaces complémentaires aux formations où plusieurs sujets peuvent être traités sur une même journée. Elles sont généralement co animées par un intervenant extérieur et une personne de l'URHAJ en présentiel.

Les cafés socio-éducatifs ont été mis en place pendant le confinement pour les équipes socio-éducatives. Ces rendez-vous en visio permettaient alors de maintenir le lien et de partager les situations, questions et projets. Aujourd'hui, le format des cafés socio-éducatifs en visio c'est aussi l'occasion de présenter des dispositifs existants, des outils ou encore des structures ressources.

Les temps d'analyse de pratiques quant à eux, permettent aux professionnels de prendre du recul et d'échanger sur des situations communes.

Chaque professionnel se saisit ou non des espaces de l'URHAJ en fonction de ses besoins et disponibilités.

En 2024

Des formations (complémentaires au catalogue de formations nationales)¹ :

- Formation « **Mobiliser le collectif, au service de l'action socio-éducative** » avec le collectif La Trame
- Formation « **Accompagnement des jeunes en souffrance psychique** » avec l'association SeSAM Bretagne

Une journée thématique socio-éducative² :

- **Journée "Hygiène et Bien-être"** avec Amélie Chantraine de l'IREPS Bretagne (Promotion Santé Bretagne)

Des cafés socio-éducatifs³ :

- Présentation du **Fonds « Coup de pouce »** et d'une note sur les ressources des jeunes par Romain Leclerc, Délégué à l'évaluation, l'expérimentation et la recherche à l'UNHAJ
- Présentation des **aides au départ en vacances** par Sandrine Vigouroux, Chargée de développement pour Vacances Ouvertes en Bretagne
- Présentation du **3114, numéro national de prévention du suicide** avec l'intervention du centre répondant de Brest
- Présentation des **DAC (Dispositifs d'Appui à la Coordination)** : intervention de Célia Lebrun, Chargée de mission de la FACS (Fédération des Acteurs de la Coordination en Santé) Bretagne et d'Hélène Denis de la CCAA (Cellule de Coordination et d'Appui en Addictologie) de Rennes
- Présentation des différents **dispositifs de l'Assurance Maladie**, intervention de Solène Frand, Chargée de mission partenariats) et Jean-Pierre Danet, Responsable du Département Solidarités de la CPAM du Morbihan
- « Publics accueillis et accompagnement en Habitat Jeunes : données bretonnes » : présentation de l'**Observatoire et de l'enquête sur l'accompagnement** de l'URHAJ Bretagne

¹ Voir annexe 1 : Récapitulatif des cafés socio-éducatifs en 2024

² Voir annexe 2 : Récapitulatif des formations dans la fonction socio-éducative en 2024

³ Voir annexe 3 : Présentation des journées thématiques dans la fonction socio-éducative en 2024

Des temps d'analyse de pratiques⁴ :

3 groupes socio-éducatifs sont maintenus afin de répondre aux besoins des professionnels. 3 à 4 rencontres ont été proposées aux groupes en 2024. Les groupes sont complets et constitués de 10 à 13 personnes, nous avons des demandes récurrentes de professionnels souhaitant intégrer ces groupes.

Un temps d'échange de pratiques veilleurs :

Une journée d'échange de pratiques pour les veilleurs a été préparée fin 2024 et programmée début d'année 2025. L'idée est pour les veilleurs d'échanger sur les situations relationnelles vécues avec les résidents, d'apporter des clefs de compréhension et de sensibiliser aux savoirs être dans la relation.

Des temps pour les directions :

- **17 septembre – Lorient** : journée autour des ressources humaines
- **27 au 29 août et 16 au 18 octobre - Saint Brieuc** : formation « RSO : piloter une démarche d'amélioration continue » animée par l'UNHAJ, 2 modules

Des espaces thématiques :

Une commission habitat réunissant des directions et administrateurs a travaillé sur les « petites » résidences : les modèles économiques et modalités d'accompagnement du public dans ce type de résidence.

Un groupe de travail sur les modèles socio-économiques Habitat Jeunes : 6 adhérents se sont retrouvés pour 2 séminaires de travail accompagnés par Terre d'Avance (dans le cadre d'un DLA). Les travaux ont été présentés en AG.

Lancement d'un nouveau format « **les cafés directions** » : le premier a eu lieu le 12 novembre et a permis des échanges de pratiques autour de l'évaluation ESSMS.

⁴ Voir annexe 4 : Récapitulatif des temps d'analyse de pratiques dans la fonction socio-éducative en 2024

Les situations que vivent les jeunes, au regard de ce qu'en disent les professionnels :

Depuis la mise en place de cette note par l'URHAJ en 2021, les équipes continuent de constater des situations similaires, bien que certains changements aient pu être observés.

L'accompagnement global des jeunes vers leur émancipation est de plus en plus complexe en raison notamment de la vulnérabilité croissante des jeunes accueillis mais aussi de l'imbrication de multiples problématiques. Le plus souvent, les professionnels ciblent leur accompagnement sur une problématique, aujourd'hui elles sont multiples et demandent un accompagnement plus global ce qui le rend plus complexe.

Selon une fiche repères de l'INJEP, la vulnérabilité dépasse la seule dimension économique de la pauvreté pour s'intéresser à l'expérience pluridimensionnelle des difficultés (santé, logement, emploi, relations sociales, etc.). C'est bien cette expérience multifactorielle de la vulnérabilité que vivent de nombreux jeunes accueillis dans le réseau.

Santé

La plupart des professionnels interrogés constatent depuis 2021, dans la continuité de la période post-COVID, une augmentation des troubles psychiques et psychologiques chez les jeunes, telles que l'anxiété ou encore la dépression, pouvant entraîner un isolement social. Cette situation s'accompagne souvent d'une forte demande d'écoute et de soutien, particulièrement chez les jeunes les plus vulnérables, notamment ceux en rupture familiale, comme les jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou les Mineurs Non Accompagnés (MNA).

L'accès aux soins demeure difficile pour de nombreux résidents. Plusieurs freins sont identifiés : la pénurie de professionnels de santé et l'absence de ceux-ci sur différents territoires, la méconnaissance et la minimisation de certains jeunes sur leur état de santé ainsi que des barrières linguistiques pour certains jeunes étrangers. Par ailleurs, certains expriment une méfiance à l'égard du corps médical. D'autres méconnaissent leurs droits et l'accès gratuit aux soins ou refusent tout simplement de s'engager dans une démarche de soin.

Logement

L'accès au logement autonome suite au séjour en FJT demeure un défi majeur pour les résidents. Les délais d'attente pour un logement social peuvent varier entre 2 et 3 ans.

Dans le secteur privé, les exigences sont de plus en plus strictes, avec des restrictions accrues concernant la garantie Visale, qui était initialement pensée pour faciliter l'accès au logement. Malgré cette garantie de nombreux propriétaires et agences immobilières sont réticents à accepter les jeunes.

Un niveau de formation post-bac ne garantit pas nécessairement un contrat en CDI. Les jeunes en intérim ou en CDD peinent souvent à trouver un logement en raison de la précarité de leurs contrats de travail. Cette situation rend leur parcours résidentiel incertain et complexe. Les difficultés d'accès au logement autonome ne concernent pas à priori que les moins diplômés.

De plus, certains d'entre eux subissent des discriminations liées à leur origine, ce qui complique leur recherche.

Emploi

Certains jeunes sont dans des situations de précarité économique. Selon l'observatoire régional des publics accueillis, 51% des jeunes résidents en 2023 avaient des ressources inférieures à 836 € par mois.

Les professionnels du réseau nous expliquent que l'instabilité économique affecte une grande partie des jeunes en raison de contrats précaires (CDD courts, intérim) ou d'une absence d'emploi, entraînant une forte dépendance aux aides sociales. Cette précarité complique leur capacité à se projeter dans l'avenir, faute de perspectives stables.

La réalité du marché de l'emploi, marqué par des salaires bas et des conditions de travail précaires, influence la perception du travail chez certains jeunes. Nombre d'entre eux sont de plus en plus confrontés à des pratiques non conformes au droit du travail : contrats abusifs, horaires dépassant ceux prévus (par exemple, un contrat de 24h avec un temps de travail effectif de 35h), non-respect des congés ou encore incitation à démissionner plutôt qu'à bénéficier d'une rupture conventionnelle. Face à ces situations, certains préfèrent se contenter des aides sans travailler plutôt que d'accepter un emploi peu rémunéré ou instable.

Publics étrangers

Les professionnels observent une augmentation du nombre de jeunes étrangers accueillis, ainsi qu'une hausse de demandes de logement émanant de ce public.

Ces jeunes rencontrent plusieurs obstacles à leur insertion professionnelle et/ou sociale, notamment des barrières linguistiques qui complexifient leur accès à l'emploi et aux services.

Les démarches administratives, telles que l'obtention d'un titre de séjour ou l'accès aux droits et à l'emploi, s'avèrent particulièrement difficiles. Les différences de codes sociaux et culturels peuvent également constituer un frein à leur intégration au territoire et à la résidence.

Les situations que vivent les professionnels socio-éducatifs :

Constats, difficultés...

La vulnérabilité multidimensionnelle et grandissante des résidents a des conséquences sur les pratiques des professionnels. Face à ces difficultés, l'accompagnement de ces jeunes requiert un investissement plus important de la part des professionnels, tant en termes de soutien administratif que d'aide à l'insertion. Cette évolution est mise en évidence depuis 2022, à travers les notes annuelles de l'URHAJ Bretagne sur les situations des jeunes au sein du réseau Habitat Jeunes.

Santé

Si des dispositifs et des partenaires existent pour accompagner les jeunes en difficulté psychique ou psychiatrique, ils sont parfois saturés ou méconnus des professionnels des FJT, notamment dans le domaine de la santé mentale. Cette méconnaissance et ce manque de ressources peuvent engendrer des situations complexes et délicates à gérer pour les équipes.

L'orientation de jeunes nécessitant une prise en charge médicale s'avère particulièrement difficile. D'une part, le fonctionnement des FJT est souvent mal connu du secteur médical et, d'autre part, les places en structures sont limitées. Cela peut amener à des situations de jeunes en grande détresse psychique nécessitant une hospitalisation qui ont été renvoyés rapidement vers leurs résidences ; les soignants estimant qu'ils étaient suffisamment accompagnés et entourés par les équipes des FJT alors que l'accompagnement n'est pas systématique et obligatoire et que les équipes méconnaissent parfois ces états de santé.

Face à ces situations, les équipes socio-éducatives peuvent accompagner des jeunes sur des problématiques pour lesquelles elles ne sont ni formées, ni « équipées », ce qui peut les amener à dépasser le cadre de leurs missions initiales. Cette charge supplémentaire, associée à un manque de solutions concrètes pour répondre aux besoins des jeunes, peut générer un sentiment d'impuissance parmi les professionnels. Par ailleurs, le manque de logements adaptés à ces profils accentue les

difficultés, laissant les jeunes sans véritable alternative de logement et de prise en charge adaptée.

Lorsqu'ils sont interrogés, les professionnels du réseau mentionnent presque systématiquement le manque de contacts accessibles dans le domaine du soin et les difficultés de réorientation des jeunes vers des services adaptés. Dans ce contexte, un véritable enjeu pour l'URHAJ est de renforcer les liens avec les acteurs du soin. Des partenariats existent déjà avec des structures de première écoute comme les PAEJ ou encore à travers la participation à des groupes de travail comme le PTSM 35 (Plan Territorial de Santé Mentale). Le travail de rapprochement avec les structures du soin est à poursuivre.

Logement

Les durées de séjour dans les résidences s'allongent, ce qui crée une pression supplémentaire sur la capacité d'accueil pour les nouveaux entrants. Sur la période 2020-2023, on observe un allongement des durées de séjour avec une part des séjours de plus d'un an passant de 31 à 37% des résidents. En 2023, 49% des jeunes accueillis restent entre 6 mois et 2 ans au sein du réseau Habitat Jeunes breton.

L'augmentation des durées de séjour demande un accompagnement socio-éducatif plus important et pose la question de la mobilité résidentielle des jeunes et de la suite de leur parcours résidentiel.

Charge de travail et poly compétences

Certains professionnels en fonction de la structuration de leurs résidences doivent assurer un équilibre entre la gestion de situations complexes et plusieurs missions : gestion locative, accompagnement social et animation collective. Cette polyvalence, bien que nécessaire et adaptée aux réalités du terrain, peut, dans certaines structures, entraîner une charge de travail importante au regard des ressources humaines existantes et ne permet pas toujours de répondre pleinement à l'ensemble des besoins.

Faute de temps, l'animation de la vie collective peut parfois être mise au second plan au bénéfice de l'accompagnement individuel, bien qu'elle constitue un levier essentiel pour l'insertion, la cohésion sociale et l'émancipation des jeunes accueillis.

Difficultés à mobiliser les jeunes

Depuis 2022, les professionnels constatent une baisse de l'engagement des jeunes dans les activités collectives. Cette diminution s'explique en partie par des rythmes de vie chargés, liés aux études ou à l'emploi, qui laissent peu de temps pour la participation aux animations. Elle peut

également être liée à un mal-être et à des situations d'isolement, certains jeunes préférant rester en retrait plutôt que de participer à la vie collective. Par ailleurs, pour certains résidents, le FJT est perçu avant tout comme une solution de logement, ce qui peut réduire leur intérêt pour les actions socio-éducatives proposées.

Un décalage peut également survenir entre les attentes des professionnels et les besoins des jeunes, qui tendent à rechercher davantage d'autonomie. Cette dynamique se traduit parfois par une participation en baisse à certaines animations, à l'exception des événements conviviaux autour notamment de repas partagés ou de moments festifs.

Dans ce contexte, la communication, ainsi que l'association des jeunes au projet représentent des enjeux majeurs pour les équipes. Il est également important d'investir des espaces de rencontre, de construire des liens plus informels et d'être disponible aux échanges. Ces pratiques pourraient permettre de mobiliser plus facilement les jeunes et d'atteindre un public plus diversifié.

Problèmes structurels et financiers

Certaines résidences sont souvent dans une recherche régulière de financements, s'appuyant sur des appels à projets pour soutenir leurs initiatives, ce qui peut engendrer plusieurs difficultés pour les équipes.

Les budgets alloués aux actions et aux projets socio-éducatifs sont parfois insuffisants et les soutiens financiers difficiles à mobiliser (la priorité peut être donnée au maintien des postes). Cette contrainte peut limiter le développement d'actions innovantes et pérennes au sein des résidences.

Si la recherche de financements fait partie de leurs missions, celle-ci s'est complexifiée ces dernières années. Pour pallier ce manque de ressources, certains professionnels doivent régulièrement identifier et solliciter de multiples sources de financement, ce qui représente une charge de travail supplémentaire : recherche d'appel à projets, rédaction de dossiers, suivi administratif etc.

En parallèle, certaines résidences font face à des sollicitations plus importantes de la part de certains partenaires pour accueillir des publics dont les besoins peuvent parfois aller au-delà du cadre d'accompagnement proposé en FJT. C'est notamment le cas des jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), qui arrivent parfois en résidence sans transition adaptée et avec des fragilités importantes. Ces situations peuvent nécessiter un suivi renforcé que les équipes ne peuvent pas nécessairement assurer de manière optimale, faute de temps ou de formations spécifiques. Dans certains cas, les partenaires ne connaissent pas totalement le rôle et missions des FJT, ce qui peut complexifier l'articulation entre les dispositifs.

Questions, préoccupations des professionnels

- Les limites de l'accompagnement :
« Aider jusqu'où » ?

Comment mettre fin à un accompagnement avec un résident dont la conjointe est sans papier, quelles limites à l'accompagnement ?

- Les relations d'accompagnement entre professionnels et partenaires :

Comment accompagner une jeune en lien avec le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) dont on ne partage pas l'analyse, et qui est dans la prostitution ?

- Les relations d'accompagnement entre professionnels et jeunes résident.es :

Comment aborder les questions de parentalité avec une personne dans le déni ?

Comment garder le lien avec un résident qui est fuyant, très peu présent à la résidence, jusqu'où le questionner ?

Est-ce que je dois accueillir un jeune dont je connais la famille ?

- L'accompagnement de publics étrangers :

Comment accompagner un résident migrant, qui a des loyers impayés, des problèmes de santé, et qui ne comprend pas le français ?

Comment accompagner un résident migrant, qui ne comprend pas bien le français, et qui a été victime de violences ?

- Les questions de santé des résidents :

Comment accompagner une jeune qui est dans les addictions fortes, qui a repris une formation et rencontre des difficultés ?

Comment aborder les questions d'hygiène avec une personne qui a une problématique psychiatrique et qui est dans le déni ?

Les problèmes de sommeil chez un jeune, comment orienter ?

Comment mettre des limites face à un résident bipolaire qui s'impose ?

Comment intégrer une personne dans une situation de handicap ?

- Lien entre acteurs de la résidence :

Comment agir en complémentarité avec le veilleur de nuit dans l'interaction avec les jeunes résidents ?

Malgré ce contexte qui reste difficile, les professionnels se mobilisent et s'appuient sur les principes de l'éducation populaire dans une démarche positive et collective pour développer et valoriser les compétences psychosociales des résidents et favoriser l'émancipation des jeunes.

Toutes les propositions d'actions collectives, notamment celles créées par les jeunes pour les jeunes contribuent à renforcer les liens entre résidents et à lutter contre l'isolement.

Exemples d'actions collectives mises en place en 2024 :

Cohésion sociale : animation intergénérationnelle (co-construction de chars pour le Carnaval de Lorient avec des séniors), festivités (Halloween, Noël : forte participation des jeunes), ateliers participatifs (cuisine, jeux de société, loisirs créatifs : très appréciés pour leur convivialité), présentation et participation au budget participatif d'une résidence.

Accès à la culture : partenariats avec des antennes culturelles (musées, conservatoires, opéras, festivals etc.).

Insertion professionnelle : collaboration avec un syndicat pour aider les jeunes à comprendre leur fiche de paie, contrat, congés, etc.

Mobilité : projet « Code de la Route », cours hebdomadaires donnés par une association de retraités bénévoles.

Santé mentale : intervention de volontaires (Unis-cité) en service civique sur la santé mentale, semaine d'information sur la santé mentale.

Sport et bien-être : partenariat avec Breizh Insertion Sport, Maison de la Nutrition, découverte de nouveaux sports.

Santé : sensibilisation au don du sang, sensibilisation à la vie sexuelle et affective (intervention du CEGIDD), alimentation et budget (diététicienne et Relais Prévention Santé).

Exemples d'actions prévues en 2025 :

Évènements inter-FJT : organisation de rencontres entre résidents de différentes structures pour favoriser les échanges.

Projets écologiques : mise en place de jardins partagés, composteurs, ruches pour sensibiliser aux enjeux environnementaux.

Mobilité : lancement d'un service de location de scooters pour faciliter les déplacements des jeunes en milieu rural.

Boutique solidaire : récupération et redistribution de vêtements et objets donnés par les résidents.

Santé et bien-être : interventions sur les addictions, sécurité routière, sommeil et alimentation, partenariat avec un producteur local de culottes menstruelles.

Sport : sport inter-résidences pour créer du lien à travers l'activité physique.

Les préoccupations des directions :

Métiers et équipes socio-éducatives

Depuis 2022, les directions constatent que les équipes socio-éducatives peuvent être insuffisamment disponibles pour les résidents et/ou rencontrer des difficultés à faire leur travail (situations des jeunes de plus en plus complexes, lourdeur des tâches administratives et modification de la relation au travail). La précarité accrue des jeunes accueillis dans le réseau, le manque de structuration de partenariats, voire l'inexistence de ressources spécifiques dans certains territoires peut amener les professionnels à effectuer des tâches pour lesquelles ils ne sont pas assez compétents. Les directions relèvent également la multiplicité des situations complexes des jeunes avec un accompagnement individuel qui peut prendre le pas sur la dimension collective. Les directions ont besoin de requestionner avec les équipes et les administrateurs les animations qui sont proposées aux jeunes pour mieux accompagner leur mise en œuvre : leur sens, leur évolution, les publics visés ? Elles ont d'ailleurs participé à la formation action sur la mobilisation et la valorisation du collectif en 2024.

De nombreux professionnels n'ont plus l'envie de travailler sur des horaires tardifs et les week-ends ; ce qui peut être un frein au recrutement. De plus, les directions s'interrogent sur les profils et formations nécessaires pour mieux répondre aux besoins des jeunes.

Les directions évoquent leur crainte que le projet Habitat Jeunes glisse du logement et du cheminement vers l'émancipation vers de l'hébergement et de l'accompagnement social. Elles insistent sur la nécessité de continuer de porter l'intérêt du projet Habitat Jeunes.

En 2024, les directions ont partagé l'importance de prendre en compte la qualité de vie au travail et la motivation des équipes. La valorisation de la fonction socio-éducative est nécessaire notamment dans un contexte où les équilibres budgétaires sont menacés : il faut à *minima* maintenir les effectifs pour garantir la qualité de l'accompagnement individuel et collectif.

L'importance du maintien de la mixité des publics est partagée par les directions au regard des relations partenariales avec les institutions et organisations réservataires qui cherchent des solutions pour leurs publics. Il est essentiel de continuer à travailler avec elles pour optimiser l'accompagnement et l'accueil de ces publics dans l'intérêt de la vie collective et des parcours individuels. Les adhérents du 35 travaillent par exemple à un outil commun pour objectiver les publics vulnérables qui vivent en FJT.

L'évaluation ESSMS préoccupent les directions : il s'agit de faire d'une démarche externe obligatoire un outil commun au réseau qui intègre la RSO et l'éducation populaire pour avancer vers une démarche d'amélioration continue.

Développement et accompagnement des parcours résidentiels

Les directions, depuis la crise sanitaire, constatent que l'accompagnement vers le logement autonome et la réponse aux besoins des jeunes est de plus en plus complexe avec notamment des rotations limitées dans le parc social et le développement des locations en airbnb. La consolidation de l'insertion sociale et professionnelle est de plus en plus longue et complexe et la durée des séjours en FJT s'allonge depuis plusieurs années.

Il y a un enjeu fort de développement et de diversification des offres de logements pour les jeunes alors que l'augmentation des coûts de construction et de réhabilitation ralentissent la création de nouveaux FJT et l'amélioration du parc existant. Le développement de nouveaux projets de FJT nécessite un soutien fort de l'ensemble des institutions et partenaires et notamment des collectivités. Les directions s'inquiètent de

plus en plus de la capacité à boucler des plans d'investissement qui vont permettre à la fois de maintenir des niveaux de redevances adaptés à la situation des jeunes de plus en plus précaires et au maintien d'un fonctionnement de qualité. Cette question des investissements se pose dans un contexte où des modèles moins coûteux en fonctionnement (accompagnement très restreint) apparaissent de plus en plus en Bretagne (RSJA entre autres). Les directions insistent de plus en plus sur la nécessité de rappeler les enjeux du modèle FJT et son intérêt pour les jeunes et les territoires. Il est important de bien communiquer sur la spécificité des différents modèles de logement social et collectif pour les jeunes. Les directions notent à nouveau l'importance d'intégrer le financement des espaces collectifs dans les projets bâtis et pas uniquement celui des logements.

Alors que certains financements publics de la fonction socio-éducative ont été fortement réduits en 2024, les directions alertent sur la nécessité de financer le fonctionnement et notamment les postes socio-éducatifs pour éviter la « course » à l'appel à projets et garantir un accompagnement socio-éducatif adapté aux besoins des jeunes.

Les directions poursuivent leurs travaux sur les « petites » résidences qui sont les formats les plus développés : la mobilisation des investissements, le coût du fonctionnement et la capacité des petites structures à faire vivre le collectif notamment pour certains professionnels qui interviennent dans plusieurs structures.

Les directions dans un contexte politique et économique complexe continuent de déployer d'autres formes d'habitat (dispositif HTH par exemple) pour répondre au manque de logements et diversifier les statuts d'occupation et les typologies de jeunes. Elles poursuivent le développement d'activités complémentaires au logement et ouvertes au territoire en veillant à l'intérêt pour les jeunes résidents.

Les enjeux écologiques sont de plus en plus une priorité des directions qui ont pu se former et les mobilisent aussi bien pour les nouveaux chantiers bâtis, que pour les réhabilitations. Le développement de solutions logement sans nouvelles constructions est également un enjeu fort partagé. Elles accompagnent aussi la sensibilisation des administrateurs, des équipes et des jeunes.

Faciliter les parcours résidentiels ne se limite pas au développement de nouvelles offres de logement. L'accompagnement des jeunes vers et dans le logement est une modalité d'action qui se déploie et est portée par de plus en plus de directions. Des expériences de Service Habitat Jeunes (départemental et itinérant notamment) se déploient dans de nouveaux territoires.

Les perspectives 2025 pour le réseau et l'URHAJ :

Pour les directions :

- Evaluation des espaces proposés dans le réseau en 2024
- Poursuivre le travail sur les ressources humaines : fonction socio-éducative et veilleurs
- Suite des travaux sur les modèles économiques Habitat Jeunes : partage de l'outillage en région
- Finalisation des travaux sur les conditions de faisabilité des petites résidences
- Valoriser le collectif : contribution à la journée régionale dédiée à la dimension collective en Habitat Jeunes
- Mise en commun de la priorité écologique avec les bailleurs : journée régionale
- Travaux sur les priorités du réseau et de l'URHAJ dans le cadre d'un DLA
- Contribution à l'écriture de la prochaine Motion Nationale du réseau Habitat Jeunes (congrès en novembre 2025)

Pour les équipes socio-éducatives :

- Evaluation des espaces proposés dans le réseau en 2024
- Maintien des temps d'analyse de pratiques

- Poursuivre les journées thématiques : transformation écologique (Atelier 2 Tonnes), l'accueil en FJT (notamment en lien avec les situations de santé) et une journée bientraitance et éthique
- Aller à la rencontre des acteurs du soin psychique et psychiatrique
- Poursuivre la formation autour de l'accompagnement des souffrances psychiques
- Poursuivre les cafés socio-éducatifs : présentation du dispositif « Micro-Folie », PAEJ, droit du travail, Action Logement, Planning Familial ...
- Proposer des formations régionales : mobilité douce (Tremplin), formation SeSAM Bretagne sur la posture en entretien individuel
- Relayer des formations nationales : UNHAJ, CPAM...
- Contribution à l'écriture de la prochaine motion nationale du réseau Habitat Jeunes (congrès en novembre 2025)

Pour les veilleurs :

- Organiser une journée : cadres légaux, diversité des missions et fonctions des veilleurs et échanges de pratiques

Pour les agents techniques :

- Journée sur l'écologie et aménagement et équipements des logements

Pour les jeunes :

- Proposer un groupe de travail pour organiser un week-end régional en 2026
- Participation à l'élaboration de la nouvelle motion d'orientation de l'UNHAJ (congrès national 14-16 novembre Lille)
- Organisation des Apéros Quizz inter URHAJ à destination des jeunes

Annexe 1 Récapitulatif des cafés socio-éducatifs en 2024, format visioconférence

<u>Dates</u>	<u>Nombre de participants</u>	<u>Thèmes</u>
22 février	10	Présentation du Fonds "Coupe de Pouce" et d'une note sur les ressources des jeunes par Romain Leclerc - UNHAJ
30 mai	6	Présentation des aides au départ en vacances par Sandrine Vigouroux - Vacances Ouvertes
4 juillet	11	Présentation du 3114, numéro national de prévention du suicide - intervention du centre répondant de Brest
12 septembre	5	Présentation des DAC (Dispositifs d'Appui à la Coordination), intervention de Célia Lebrun - FACS Bretagne, et Hélène Denis - CCAA de Rennes
14 novembre	23	Présentation des différents dispositifs de l'Assurance Maladie, intervention de Solène Frand et Jean-Pierre Danet - CPAM du Morbihan
12 décembre	4	"Publics accueillis et accompagnement en Habitat Jeunes: données bretonnes": présentation de l'Observatoire et de l'enquête sur l'accompagnement de l'URHAJ Bretagne + bilan annuel et perspective 2025

Annexe 2 Récapitulatif des formations dans la fonction socio-éducative en 2024

<u>Organismes de formation</u>	<u>Intitulé de formation</u>	<u>Dates</u>	<u>Lieux</u>	<u>Participants</u>
SeSAM Bretagne	Accompagnement des jeunes en souffrance psychique	1 ^{er} juillet	Sillage (Saint-Brieuc)	8
Collectif La Trame	Restitution : « Mobiliser le collectif, au service de l'action socio-éducative »	24 septembre	Sillage (Saint-Brieuc)	35 (dont 20 ISE, directions et administrateurs)

- **Retour des professionnels sur les formations**

- ⇒ **Formation avec SeSAM Bretagne**

- ⇒ Globalement, pensez-vous avoir atteint les objectifs pédagogiques : 3 ont répondu « totalement », 4 « en grande partie » et 1 « partiellement »
- ⇒ Cette formation a-t-elle répondu à vos attentes : 3 ont répondu « totalement » et 4 « en grande partie »
- ⇒ Estimez-vous que la formation soit en adéquation avec votre métier ou les réalités de votre secteur d'intervention : 6 ont répondu « totalement » et 2 « en grande partie »

« *Formation très intéressante et enrichissante !* »

« *Assez participatif* »

« *Approche trop pesante de la santé mentale* »

⇒ **Formation avec le collectif La Trame**

Cette formation a pour objectifs de prendre un temps pour construire et partager des réflexions autour du rôle du travail socio-éducatif et de la place du collectif dans l'accompagnement des jeunes, afin d'imaginer des cadres de travail adaptés et une culture métier qui puisse continuer de mettre en action les valeurs d'éducation populaire que ce réseau porte depuis sa création.

Objectifs :

- Analyser et valoriser les pratiques d'accompagnement collectif des professionnels du réseau
- Développer un vocabulaire et une culture commune autour de l'accompagnement collectif
- Définir le rôle et la valeur ajoutée que les pratiques d'accompagnement collectif peuvent avoir dans le travail socio-éducatif porté par les associations du réseau URHAJ

Annexe 3 Présentation des journées thématiques dans la fonction socio-éducative en 2024

- **17 octobre 2024 – Saint-Brieuc – 11 participants** : Hygiène et bien être

Cette journée a eu lieu le 17 octobre à la résidence de l'Igloo à Saint-Brieuc.

L'objectif de la journée était de résituer l'hygiène et ses déterminants dans le champ de la promotion de la santé physique et mentale ainsi que la mise en place d'une posture professionnelle favorisant une meilleure prise en compte de l'hygiène par les jeunes. Amélie Chantraine, chargée de projets à Promotion Santé Bretagne, était présente pour animer cette journée.

Nous avons pu commencer la matinée par un temps d'interconnaissance puis nous avons continué avec un débat mouvant sur ce que les professionnels de leur point de vue personnel considèrent comme sale ou propre.

Le but de la matinée était de définir l'hygiène, ces enjeux et ces déterminants. L'intervenante est ensuite revenue sur la démarche éducative comprenant notamment les questions éthiques que soulève le sujet, puis la présentation des compétences psychosociales permettant de mieux comprendre comment elles agissent sur l'hygiène.

L'après-midi s'est basée sur les échanges et travaux de groupe, évoquant l'impact de l'hygiène sur la vie des jeunes mais aussi les pratiques et posture favorables pour travailler sur ce thème.

Annexe 4 Récapitulatif des temps d'analyse de pratiques dans la fonction socio-éducative en 2024

L'URHAJ met en place des séances d'analyse de pratiques 3 à 4 fois par an en fonction des besoins et disponibilités des professionnels. Ces temps permettent aux professionnels de prendre du recul sur les situations qu'ils vivent et de reposer leur cadre d'intervention. Pour des questions de mobilité, le fonctionnement est territorial (2 groupes à l'Est et 1 groupe à l'Ouest), le groupe Est a été scindé en deux pour répondre aux besoins de nouveaux professionnels. Les séances s'organisent sur une matinée, généralement de 9h30 à 13h. L'analyse de pratique est animée par Marie Claire Piel depuis 8 ans. C'est un choix fait par le groupe santé de ne pas solliciter une psychologue mais une professionnelle aguerrie dans l'animation de groupe et ayant une approche comportementaliste : PNL (Programmation Neuro Linguistique), AT (analyse transactionnelle), CNV (communication non violente). La professionnelle sollicite le groupe en amont pour que chacun dans la mesure du possible apporte une situation, ce qui facilite le travail. La professionnelle fait circuler la parole et fait travailler chacun sur ce qu'il vit dans son travail. L'analyse de pratique est confidentielle et dans l'idéal, les professionnels sont dans le même groupe toute l'année.

Groupes	Dates	Lieux	Participants
Groupe Est A	18 mars	ASJP (Rennes)	7
	10 juin	Madame Molé (Vannes)	7
	30 septembre	ASJP (Rennes)	10
Groupe Est B	13 février	ASJP (Rennes)	7
	28 mai	Tremplin (Vitré)	8
	24 septembre	Amitiés Sociales (Rennes)	7

	10 décembre	ASJP (Rennes)	6
Groupe Ouest	19 mars	Agora Services (Lorient)	8
	25 juin	PEP29 (Quimperlé)	5
	17 septembre	Etap Habitat (Quimper)	6
	3 décembre	Maison des Associations (Quimperlé)	7

Objectifs :

- Rassurer et encourager les professionnels sur ce qu'ils vivent
- Reposer le cadre sur son rapport au travail
- Analyser les postures professionnelles
- Réfléchir et apprendre de manière collective

Méthode d'analyse utilisée :

Principes :

- Partir de situation concrète
- S'appuyer sur une dynamique de petit groupe
- Mettre en commun les pratiques professionnelles
- Apprendre par l'action et la réflexion sur l'action
- Utiliser des outils de la PNL pour prendre du recul : distanciation, recadrage, programmation, visualisation, situation ressource
- Utiliser des outils issus de l'Analyse Transactionnelle : le contrat, les transactions

Chaque situation présentée est analysée selon une méthodologie précise en 7 étapes :

1. Présentation de la situation : le participant expose sa situation, la décrit : les faits, son ressenti, ses préoccupations, ses besoins
2. Clarification : les autres participants et l'intervenante posent des questions pour préciser et cerner la situation

3. Contractualisation : la personne qui propose la situation précise ses attentes par rapport à la situation en termes de savoirs être (attitude, posture) et savoir-faire par rapport à la situation à résoudre, accord sur le contrat de fonctionnement durant la séquence
4. Point de Cadrage : formulation précise des savoirs être et savoir-faire attendus dans la fonction par rapport à la situation proposée
5. Élaboration des solutions : tous les participants, et l'intervenante sont acteurs, ils proposent des solutions : formulation libre d'idées, conseils, suggestions tant dans les savoir être et savoir-faire qu'en terme de partenariat, de procédures...
6. Formalisation d'un plan d'action : la synthèse du plan d'action est réalisée par l'intervenante, puis la personne qui a apporté la situation formule précisément ce qu'elle retient comme plan d'action, l'intervenante lui propose de se visualiser avec la situation résolue
7. Apprentissage et évaluation : les participants s'expriment sur leur vécu durant la séance, décrivent ce qu'ils ont appris pour mieux accompagner les résidents et les outils qu'ils vont utiliser

Déroulement des séances :

1. Accueil des participants, tour de table des attentes, des situations qui préoccupent
2. Choix des situations à analyser durant la séance : partir des difficultés ou au contraire des réussites des professionnels
3. Retour sur les situations analysées lors de la séquence précédente : description de ce qui a été mis en œuvre par l'accompagnant socio-éducatif, les résultats obtenus par le résident, par l'accompagnant, les enseignements que l'accompagnant en a tiré
4. Analyse de deux situations apportées par les professionnels selon la méthode en 7 points décrite précédemment
5. Évaluation de la séquence : déroulement, résonance des situations chez chacun, prises de recul, savoir être et savoir faire